







5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Vanderborgh Yannick ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Ce cours vise à familiariser les étudiant-e-s avec la structure institutionnelle belge, abordée depuis la perspective des sciences politiques. Au terme de l'année académique, les étudiant-e-s devront faire preuve d'une bonne connaissance factuelle des rôles des nombreuses institutions politiques de la Belgique, au niveau fédéral, régional, communautaire, et local. Ils/elles devront être capables d'en distinguer les aspects formels (tels qu'établis, par exemple, par les dispositions constitutionnelles) des aspects informels (fonctionnement concret des cabinets, rôle des partis politiques, etc.). Ils/elles seront amené-e-s à en étudier les principaux fondements historiques. En outre, ils/elles seront invité-e-s à adopter une perspective critique quant à ces institutions, tout en se montrant capables d'établir des rapports entre la matière du cours et l'actualité politique.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'examen est écrit, à livre fermé. L'évaluation prend la forme d'un examen écrit comportant des questions fermées (en ce compris, éventuellement, des questions à choix multiples) et des questions plus réflexives. Le cas échéant, l'examen comprend également des questions sur la conférence-débat et les lectures obligatoires.
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours magistral est accompagné d'une présentation powerpoint dont les diapositives sont rendues disponibles. Des exemples d'actualité sont régulièrement discutés. Les étudiant-e-s ont la possibilité d'intervenir et de poser leurs questions durant le cours. Un syllabus résumant les différents points vus au cours est fourni en début de quadrimestre.</p> <p>Une lecture obligatoire (un ou plusieurs articles, ou un bref ouvrage) peut éventuellement être imposée et faire partie de la matière d'examen.</p> <p>Par ailleurs, une conférence-débat rassemblant acteurs politiques ou observateurs de la vie politique sera organisée, à laquelle l'assistance est obligatoire.</p>
Contenu	<p>Le cours s'attache à décrire, expliquer et analyser le fonctionnement des institutions politiques de la Belgique contemporaine. Pour ce faire, il s'appuie non seulement sur la science politique mais également sur d'autres disciplines : l'histoire, indispensable, tant l'organisation actuelle de la Belgique fédérale ne peut se comprendre sans faire appel à elle. Le droit ensuite, qui dicte la composition, le rôle et le fonctionnement des institutions. La perspective sociologique, enfin, dès lors que l'on illustre la façon dont les institutions et la société sont interdépendantes.</p> <p>Une brève partie introductive sera consacrée à une réflexion théorique sur les principes généraux de la démocratie. On s'intéressera ensuite aux moments-clés de l'histoire politique de la Belgique, tels les étapes de l'élargissement du droit de vote et de l'éligibilité, l'impact des clivages et la polarisation de la société, le contentieux communautaire et la transformation des structures de l'État unitaire en un État fédéral complexe et atypique. L'essentiel du cours sera focalisé sur la description et l'analyse du fonctionnement des principales institutions politiques fédérales, régionales et communautaires en insistant sur les spécificités des institutions bruxelloises. Des leçons spécifiques seront consacrées au pouvoir judiciaire, à la neutralité et à la laïcité, aux mouvements sociaux et aux nouvelles formes de démocratie.</p> <p>Le cours sera alimenté par des exemples tirés de l'actualité.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en philosophie	FILB1BA	5		
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5		
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5		